



Statistique financière

BUDGET 2022

Département des finances
Delémont, septembre 2021

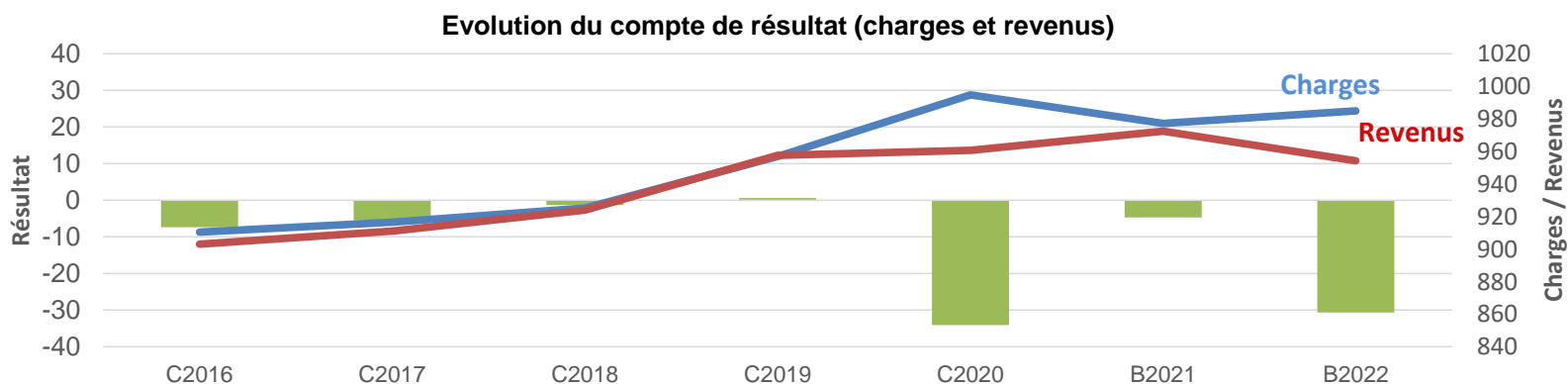
Embargo jusqu'au 8 septembre 2021 à 10h15

BUDGET 2022 - VUE GENERALE

- Le budget 2022 se base sur un retour à la normale ainsi semblable à la période observée avant 2020.
- Par rapport à 2019 (exercice à conjoncture comparable), les recettes globales stagnent alors que les charges progressent. Cette conjonction explique le déficit de 30,7 millions projeté pour 2022. Il n'est pas envisagé un recours à la réserve pour politique budgétaire.
- Par rapport au budget 2021:
 - Les charges sont maîtrisées et ne progressent plus que de + 0,8% pour des revenus à nouveau en hausse de + 1,0% (avant prélèvement dans la réserve).
 - L'investissement net progresse largement de + 9,5 millions (routes, écoles, informatique, etc.) et retrouve le niveau de 2011.
- La dérogation au frein à l'endettement s'impose avec un degré d'autofinancement de 0,6%.

	Comptes 2019		Comptes 2020		Budget 2021		Budget 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats								
Charges et revenus	956'933	957'480	994'717	960'596	977'052	972'374	984'856	954'200
Excédent de charges (fonctionnement)	547			34'121		4'678		30'657
2. Investissements								
Dépenses et recettes	52'550	20'885	53'876	22'216	54'417	21'661	63'374	21'148
Investissements nets		31'664		31'660		32'756		42'226
3. Financement								
Investissements nets	31'664		31'660		32'756		42'226	
Amortissements		31'960		31'356		30'920		30'901
Excédent de charges (fonctionnement)		547	34'121		4'678		30'657	
Insuffisance de financement	842			34'425		6'514		41'982
4. Variations au bilan	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Insuffisance de financement	842		34'425		6'514		41'982	
Variation de la fortune (s/compte de résultat)		547		-34'121		-4'678		-30'657
Degré d'autofinancement selon LFIN		102.7%		-8.7%		80.1%		0.6%

Montants arrondis en milliers de francs



BUDGET 2022 - POINTS MARQUANTS

1

Amélioration progressive de la situation sanitaire, économique et fiscale
illustrée par une conjoncture projetée similaire à la situation 2019.

2

Conditions cadres fiscales améliorées par la réforme fiscale RFFA et les baisses successives de 1% (dernière en 2022) **expliquent principalement la stabilité des recettes par rapport à 2019** malgré les apports supplémentaires de la BNS.

3

Par l'absence de recettes supplémentaires, **le déficit conjoncturel progresse au rythme de l'augmentation annuelle moyenne des charges structurelles de 10 millions ou de 1%.** Le déficit se creuse ainsi entre 2019 et 2022, soit durant trois exercices, de 30 millions.

4

Eu égard aux objectifs prioritaires et de l'environnement spécifique en lien avec la pandémie, le Gouvernement vise une augmentation **des investissements nets à 42 millions pour 2022.**

5

Pour permettre la réalisation des projets et priorités, **le Gouvernement veut retrouver des finances équilibrées à l'issue de la législature.** En conséquence, les mesures nécessaires seront prises pour garantir de meilleures perspectives financières.

BUDGET 2022 - PRINCIPALES RUBRIQUES MISES EN PERSPECTIVE AVEC UNE ANNEE COMPARABLE SOUS L'ANGLE CONJONCTUREL (2019)

Rubriques (en milliers de francs)	Comptes 2019	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	Variation B2022 / B2021	Variation en %	Variation B2022 / C2019	Variation annuelle moyenne en %
30 Personnel	265'179	269'858	264'860	268'534	3'674	1.4%	+ 3'355	0.42%
31 Charges de biens et services	76'946	74'366	80'626	79'850	-776	-1.0%	+ 2'904	1.24%
33 Amortissements	17'275	17'835	18'306	18'386	80	0.4%	+ 1'111	2.10%
34 Charges financières	5'982	6'405	5'307	5'009	-298	-5.6%	- 972	-5.74%
36 Charges de transfert	462'443	500'366	483'633	485'789	2'157	0.4%	+ 23'346	1.66%
<u>Autres</u> : fonds, subv. redistribuées, imputations internes et charges extraordinaires	129'108	125'888	124'320	127'287	2'968	2.4%	- 1'821	-0.47%
Total des charges	956'933	994'717	977'052	984'856	7'805	0.8%	+ 27'924	0.96%
40 Revenus fiscaux	362'350	347'351	330'190	335'397	5'207	1.6%	- 26'952	-2.54%
41 Revenus régaliens et de concessions	14'024	25'202	26'161	37'344	11'183	42.7%	+ 23'320	38.61%
42 Taxes	45'801	44'263	43'045	42'340	-705	-1.6%	- 3'461	-2.59%
43 Revenus divers	155	151	121	120	-0	-0.2%	- 35	-8.10%
44 Revenus financiers	10'277	10'154	9'609	9'474	-135	-1.4%	- 803	-2.68%
46 Revenus de transfert	400'992	407'205	406'157	402'520	-3'637	-0.9%	+ 1'528	0.13%
<u>Autres</u> : fonds, subv. redistribuées, imputations internes et revenus extraordinaires	123'880	126'271	157'091	127'004	-30'087	-19.2%	+ 3'124	0.83%
Total des revenus	957'480	960'596	972'374	954'200	-18'174	-1.9%	- 3'280	-0.34%
Déficit	547	-34'121	-4'678	-30'657	-25'978		- 31'204	

BUDGET 2022 - INCIDENCES DE LA CRISE DE LA COVID-19 ET DE LA REVISION FISCALE CANTONALE (RFFA)

A) INCIDENCES COVID-19

(en mios de francs)	Comptes 2020	Projection 2021*	Budget 2022	Total 20/22
Charges directes pour faire face à la Covid-19 (traçage, centres de consultations, matériel)	2.8	7.9	2.1	12.8
Revenus relatifs aux charges directes de la Covid-19 (Fonds de chômage)	-0.2	-2.3	-0.4	-2.8
Charges ou manques à gagner relatifs aux mesures de soutien (action social, économie, formation, culture, média, etc.)	32.9	12.4	0.3	45.7
Revenus relatifs aux mesures de soutien (culture, etc.)	-5.1	-9.9	-0.1	-15.2
Manques à gagner et dim. de charges en lien avec la baisse de l'activité	-7.2	-0.3	0.2	-7.3
Manques à gagner (taxes, impôts, perte sur créance fiscale)	16.1	18.1	0.0	34.2
Total incidences de la Covid-19 (effets nets)	39.3	25.9	2.1	67.4

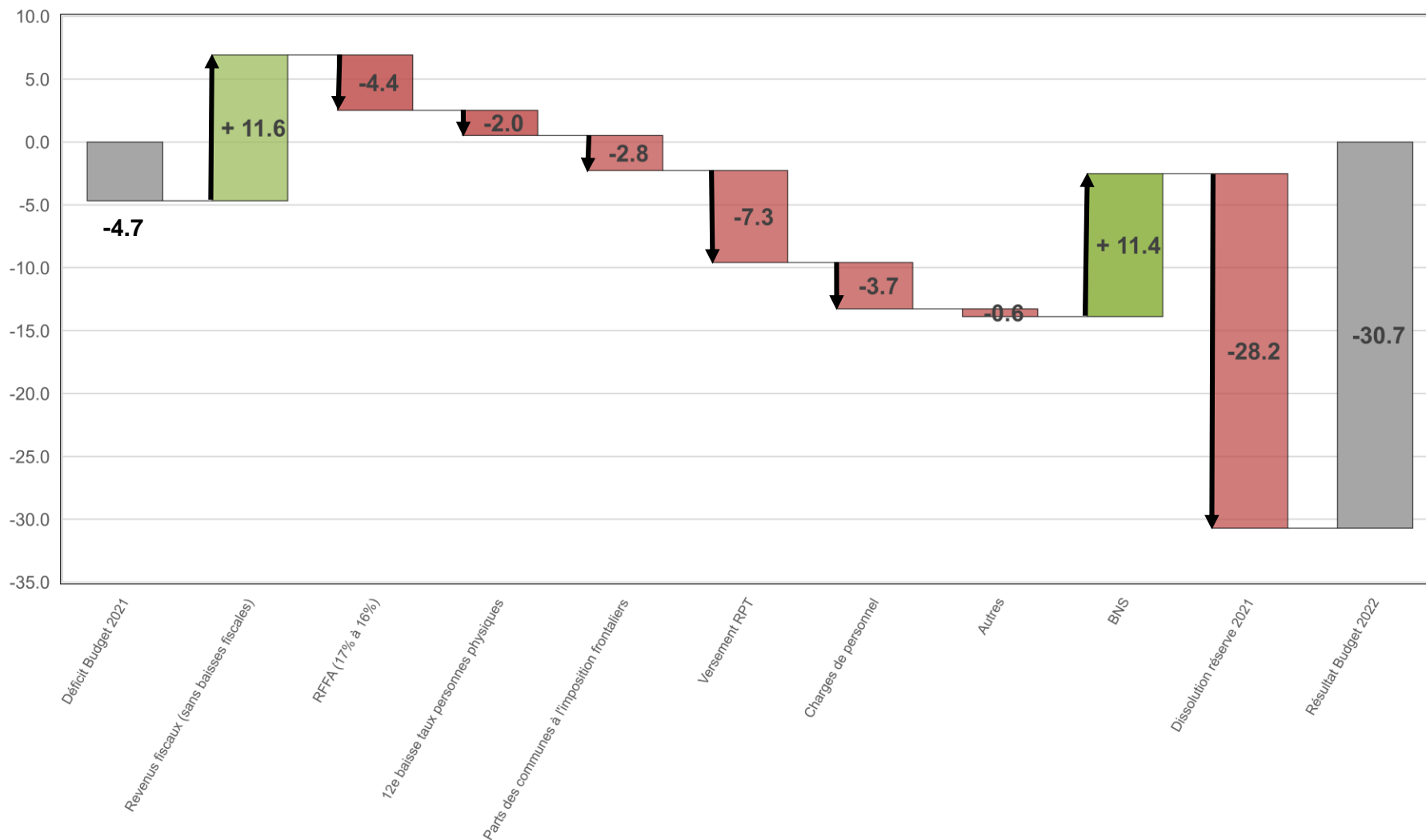
* Les manques à gagner correspondent aux chiffres du budget 2021. Etat au 31.08.2021.

B) INCIDENCES RFFA

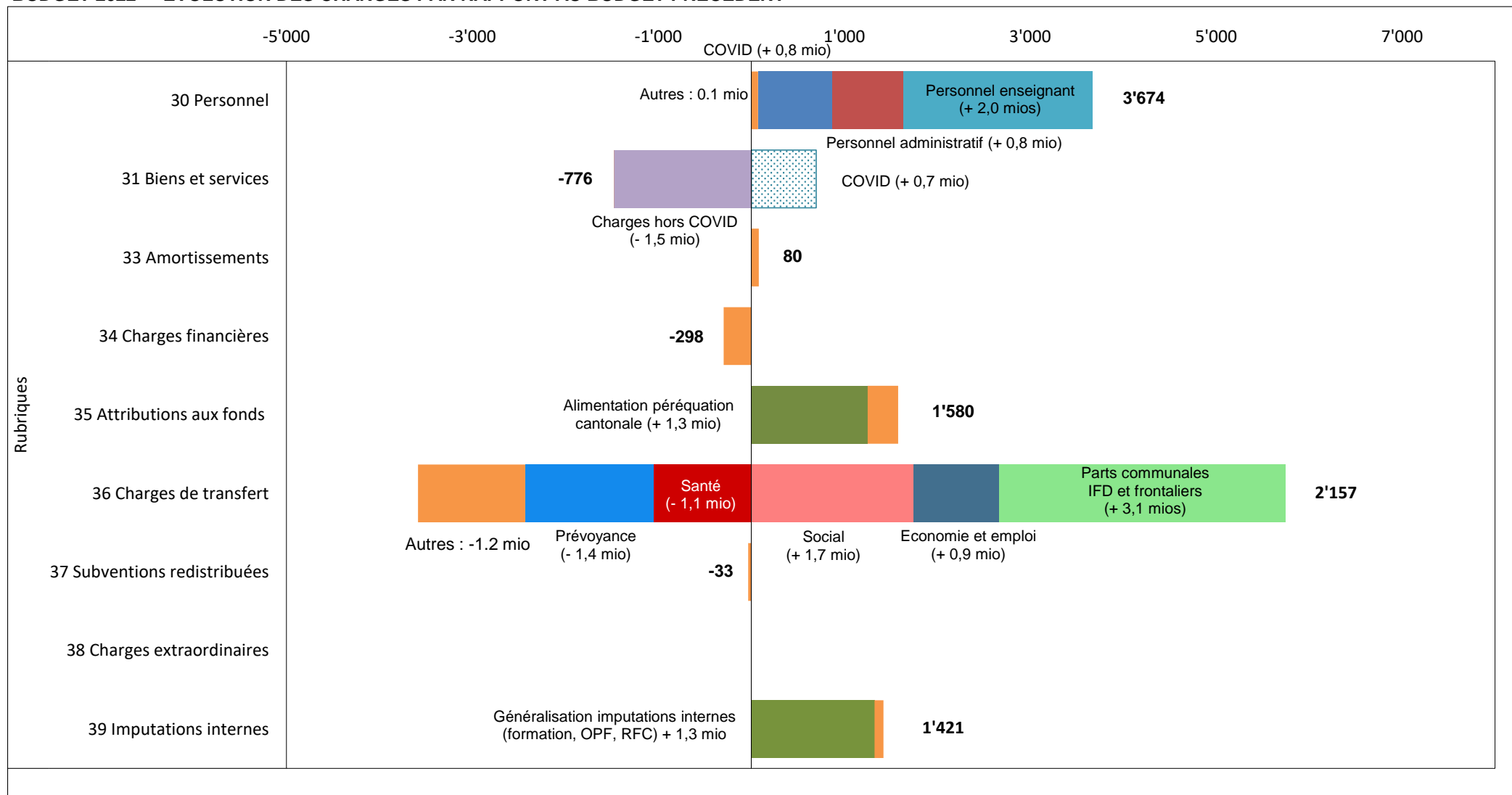
(en mios de francs)	Budget 2021	Budget 2022
RFFA (effets nets)	11	20*

* Estimation pour l'année 2022 qui s'inscrit dans une fourchette comprise entre 17 et 22 millions

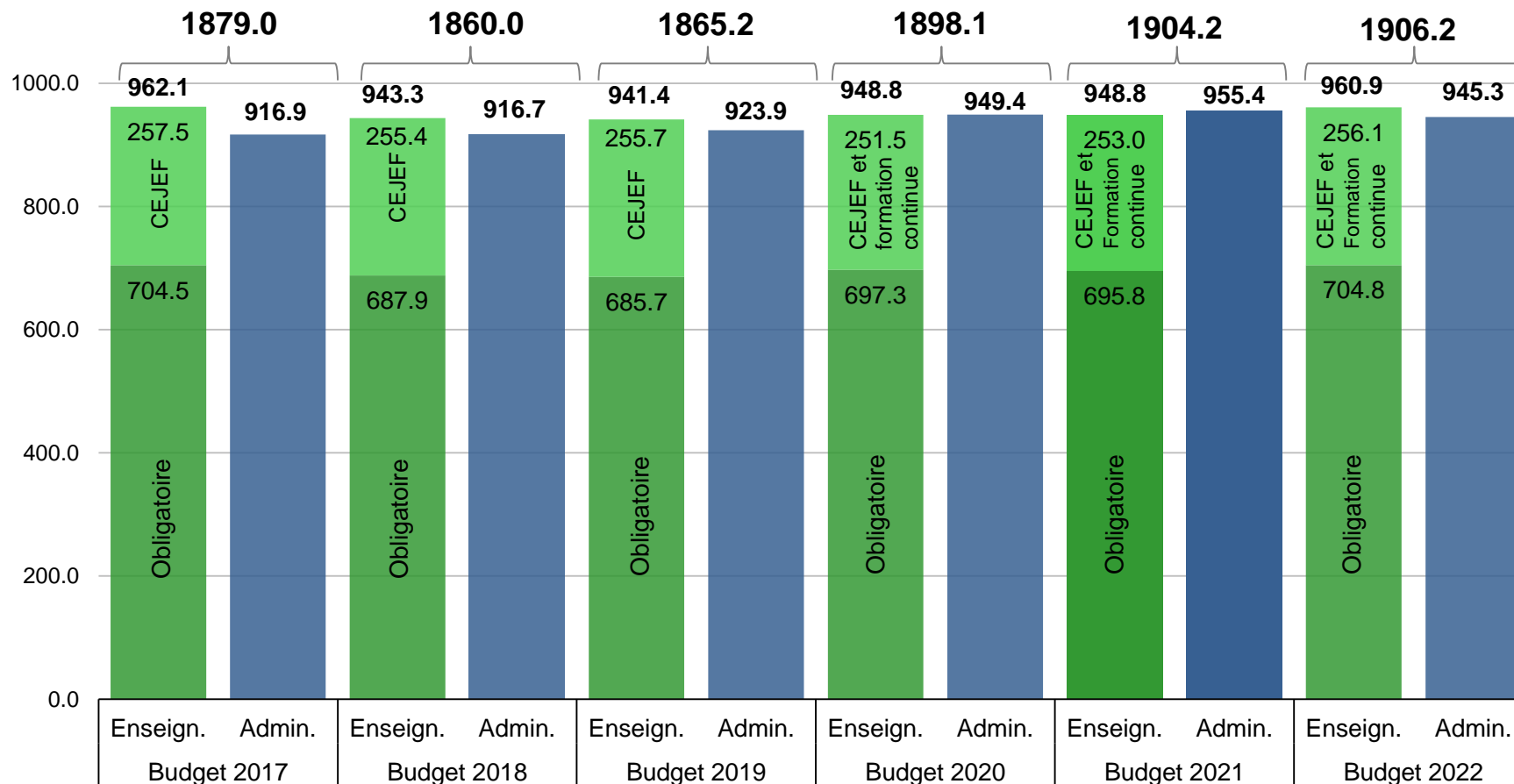
BUDGET 2022 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET 2021



BUDGET 2022 - ÉVOLUTION DES CHARGES PAR RAPPORT AU BUDGET PRECEDENT



BUDGET 2022 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL



Les effectifs bruts augmentent globalement de + 1.99 EPT. L'effectif enseignant progresse de + 12.16 EPT (changement de méthode d'estimation, plan numérique, mise en place pédagogie spécialisée). L'effectif administratif diminue de - 10,17 EPT (multiples diminutions, Service des contributions - 2,91 EPT, Service de l'action sociale - 2,20 EPT suite à sa réforme, différentes unités du Service des infrastructures avec - 1,85 EPT).

BUDGET 2022 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Basé sur un certain retour à la normale avec une conjoncture comparable à l'exercice 2019, le budget 2022 intègre, par rapport au budget 2021, une diminution d'un point pour les personnes morales (RFFA, passage de 17 à 16%, correspondant à - 4,4 mios) et la douzième et dernière diminution de 1% du barème d'impôt des personnes physiques (- 2,0 mios).

Les impôts ordinaires progressent de + 5,9 mios par rapport à 2021 et diminuent de 27,9 mios par rapport à l'exercice 2019 qui présentait une conjoncture équivalente. Cette écart illustre les conséquences financières des avantages fiscaux en faveur des personnes physiques et morales (RFFA dès 2020 et baisse linéaire de 1%).

Une diminution de 1,2 mio est attendue pour les gains immobiliers dans le cadre des impôts spéciaux.

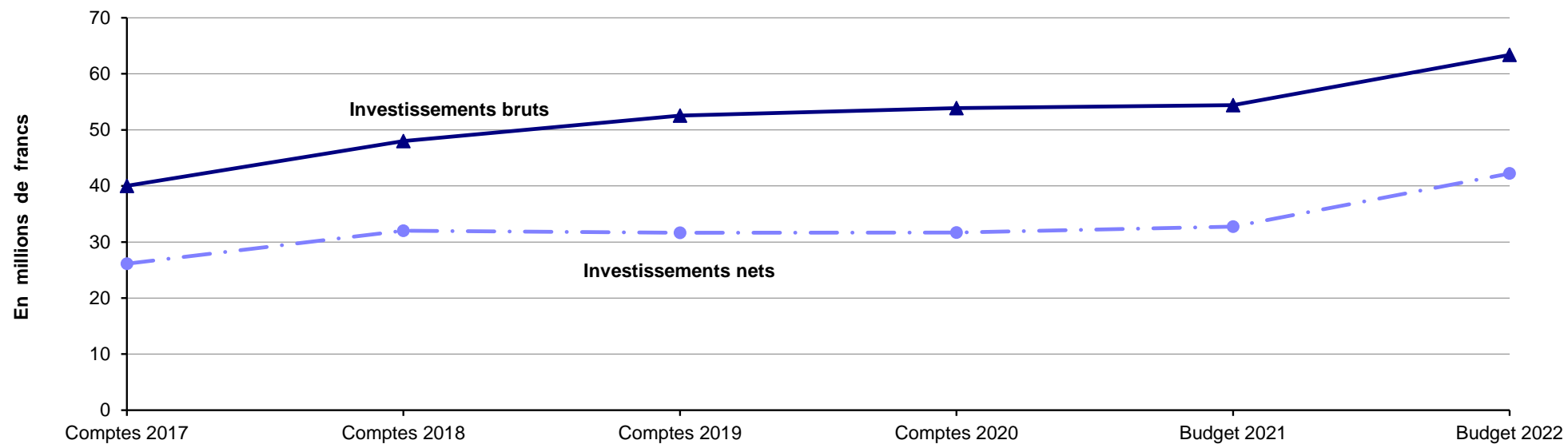
Années	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Impôts ordinaires						
Impôts sur le revenu et la fortune	239'225	239'269	249'348	244'421	236'055	240'955
Impôts sur le bénéfice et le capital	46'970	54'737	59'083	45'708	37'650	38'650
Amnistie et autres amendes	1'042	1'030	269	1'895	1'200	1'200
Total	287'237	295'037	308'700	292'024	274'905	280'805
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	5'528	3'855	6'317	6'405	6'701	5'501
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	11'022	12'976	12'880	11'320	12'000	12'000
Impôts sur les successions et les donations (4024)	4'034	3'093	3'408	4'725	3'400	3'400
Total	20'584	19'924	22'605	22'449	22'101	20'901

BUDGET 2022 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Investissements bruts	40.0	48.0	52.5	53.9	54.4	63.4
Investissements nets	26.1	32.0	31.7	31.7	32.8	42.2

Montants arrondis en millions de francs

En 2022, l'effort des investissements nets est largement renforcé.



BUDGET 2022 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

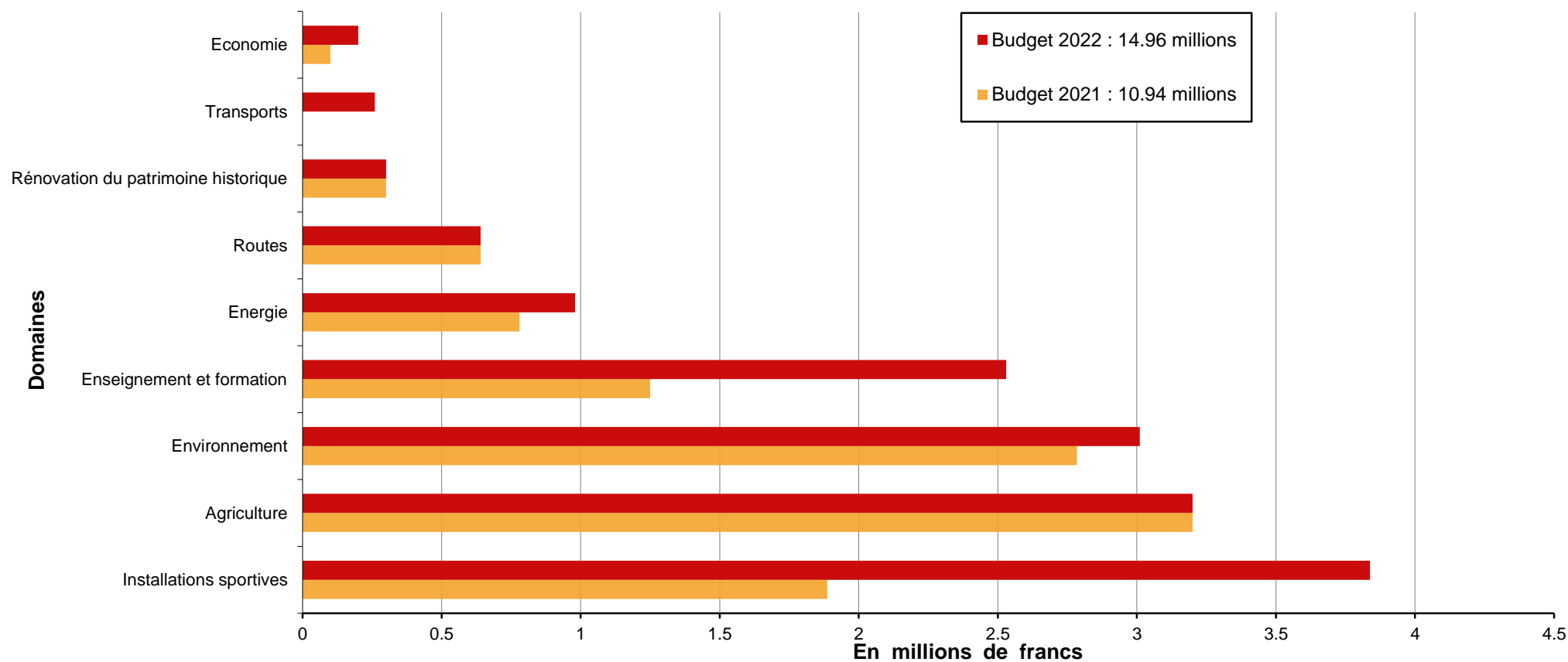
Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS	Investissements bruts	Investissements nets
(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissement accordés à des tiers)		
☒ Maintenance routière	8.2	8.1
☒ Equipements et applications informatiques	5.5	5.5
☒ Aménagements des cours d'eau, biodiversité	2.5	0.5
☒ Porrentruy, centre de recherche et de gestion des collections	2.0	2.0
☒ Aménagements H18	1.5	1.5
☒ Division technique, réaménagement et réfection	1.4	1.4
☒ Aménagements des routes cantonales	1.3	0.9
☒ Eglise des Jésuites, réfection de façades	1.0	1.0
☒ Château de Porrentruy, réaménagement des caves	0.6	0.6
☒ Delémont, études pour construction de bâtiments sur le site des Prés-Roses	0.5	0.5
☒ Saignelégier, rue de l'Hôpital, réfection de la partie carcérale	0.5	0.5
TOTAL	25.0	22.5

*Ce montant
représente 39.4 %
des investissements
bruts.*

*Cette somme
constitue 53.3 % des
investissements nets.*

BUDGET 2022 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2022 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

La dette brute estimée en fin d'année progresse de + 41,7 mios afin de faire face aux besoins de liquidités supplémentaires par rapport à la situation particulière. En francs par habitant, la dette brute progresse de + 544 francs. Malgré cette progression, les charges d'intérêts sont envisagées à la baisse grâce aux conditions favorables du marché pour les renouvellements à réaliser.

Années	2017	2018	2019	2020	Estimations	
					B2021	B2022
Dette brute ¹	329.5	350.4	364.8	377.4	416.7	458.4
En francs par habitant	4'506	4'782	4'969	5'128	5'642	6'186
Intérêts passifs ²	6.7	6.2	5.6	5.4	5.0	4.7
En % des charges réelles	0.9	0.8	0.7	0.6	0.6	0.6
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	2.0	2.0	1.7	1.7	1.5	1.4

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

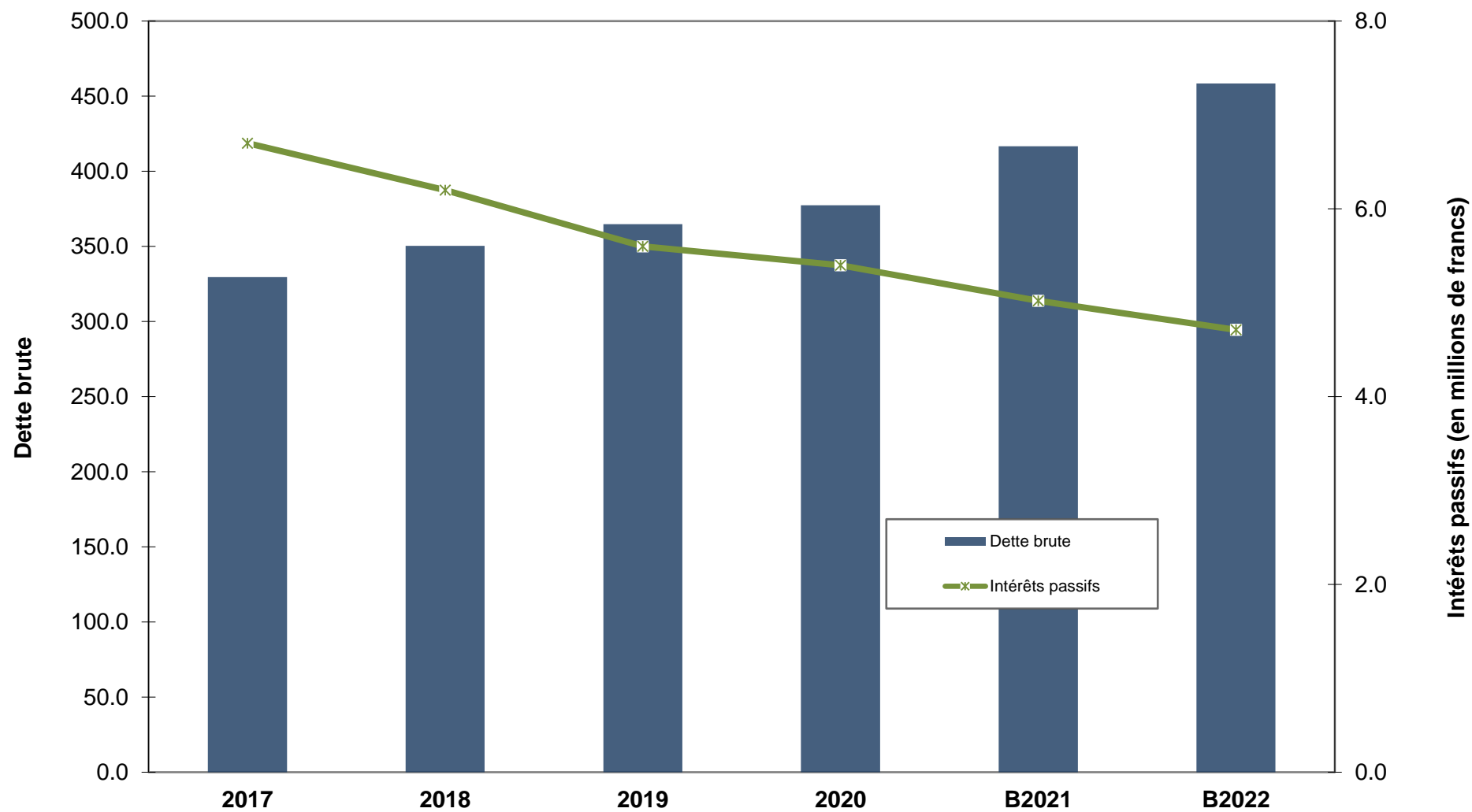
¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 2061 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissement dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs).

² Opérations de couverture par swap comptées en net.

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)*</i>	73'122	73'290	73'419	73'584	73'853	74'098
<i>Variation par rapport à la période précédente</i>		0.23%	0.23%	0.18%	0.59%	0.33%

* projection pour le 1er janvier 2021

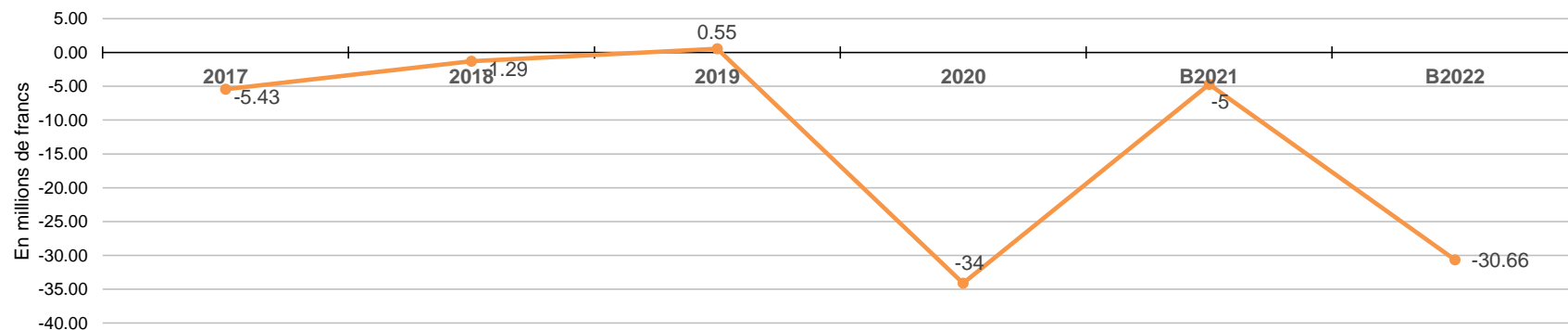
BUDGET 2022 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



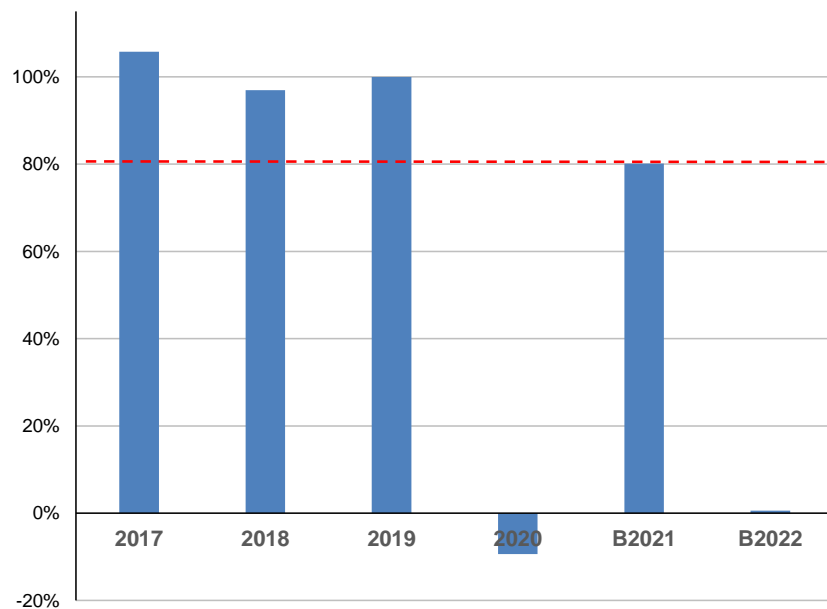
Montants arrondis en millions de francs

BUDGET 2022 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

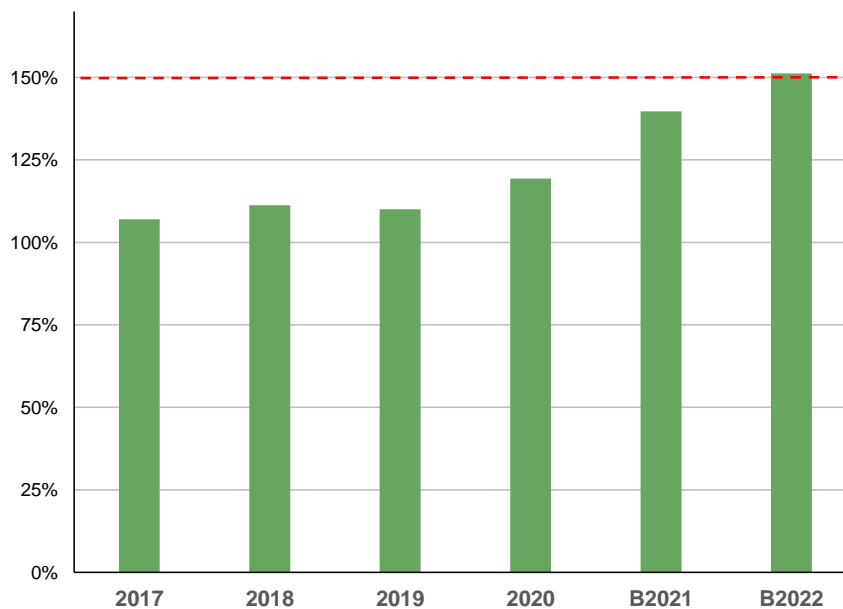
Evolution du compte de résultat



Degré d'autofinancement selon LFIN



Dettes brutes par rapport aux revenus



BUDGET 2022

CONSTATS ET DÉFIS :

- L'amélioration de l'attractivité fiscale comporte des avantages (RCJU au 5^{ème} rang au niveau de l'indice de revenu disponible en 2021 selon Crédit Suisse) et des inconvénients (incidences financières pour le budget).
- Recettes globalement similaires à l'exercice de 2019 (avant pandémie et réforme fiscale). Les charges supplémentaires de 30 millions (ou 10 millions par année soit 1%) ne sont pas couvertes et expliquent ainsi le déficit conséquent de 30,7 millions de francs.
- La pandémie a pour impacts financiers : l'utilisation au bouclage 2021 de la réserve, la diminution de la fortune et l'augmentation de la dette. De plus, la croissance de l'assiette fiscale attendue à la suite des réformes fiscales a été retardée.
- Maîtrise des charges (< 1%) et des effectifs (EPT). La variation des charges en personnel est liée à des effets uniques (pandémie et changement de méthode de calcul pour le corps enseignant).
- L'effort d'investissement net est renforcé à un niveau de 42,2 millions. Avec un degré d'autofinancement de 0,6%, le budget 2022 nécessite une dérogation au frein à l'endettement de la part du Parlement.
- Pour permettre la réalisation des projets et priorités, le Gouvernement veut retrouver des finances équilibrées à l'issue de la législature. En conséquence, les mesures nécessaires seront prises pour garantir de meilleures perspectives financières.
- L'arrivée de la ville de Moutier donnera au canton du Jura une nouvelle impulsion et dynamique. Les incidences financières seront affinées au rythme du projet.